R-3980-2016
12 DÉC. 2016
C-APCHQ-0015

APCHQ

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec

DOSSIER R-3980-2016 - Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2017-2018

12 Décembre 2016

APCHQ
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec

RELATIVEMENT AUX INDICATEURS

DEMANDES D'ALIMENTATION

	DEMANDES D'ALIMENTATION									
	2012		2013		2014		2015		juin-16	
Délai moyen de prolongement de réseau aérien / Délai attente client	207	172	245	205	243	187	243	186	240	183
Délai moyen de prolongement de réseau souterrain / Délai attente client	318	305	342	322	383	362	355	328	433	386

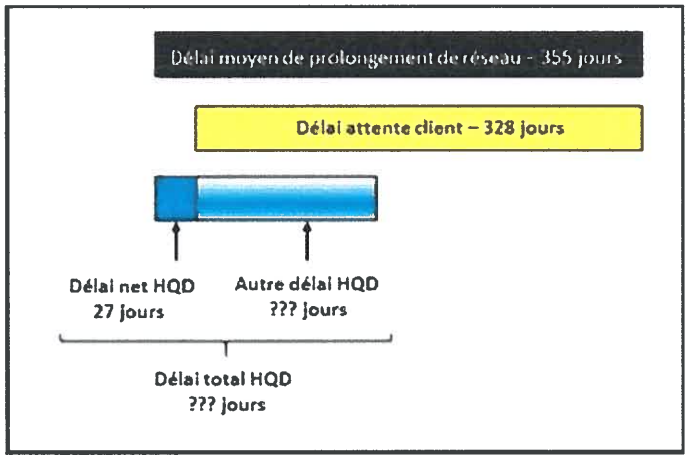

Un indicateur ayant pour objectif de mesurer le rendement du Distributeur devrait permettre de voir la performance réelle de celui-ci. Dans sa structure actuelle, cet indicateur ne le permet pas.

APCHQ
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec

RELATIVEMENT AUX INDICATEURS

TAUX DE RESPECT DE LA DATE DE LIVRAISON POUR LES DEMANDES À INTERVENANTS MULTIPLES

- Onze natures très diverses
- D'autres natures s'ajouteront
- Aucune pondération des natures

TABLEAU R-2.2.1 :
DESCRIPTION DES ONZE TYPES DE RACCORDEMENTS ET TRAVAUX MESURES DANS L'INDICATEUR DU TAUX DE RESPECT DE LA DATE DE LIVRAISON POUR LES DEMANDES A INTERVENANTS MULTIPLES

Nature	Description	Principales activités
216	Raccordement monophasé 201 à 800A aérien monophasé	
	Raccorder sur la ligne aérienne : à une tension monophasée, une nouvelle entrée électrique mesurée de capacité nominale de 201 à 800 ampères inclus, qui nécessite une modification de ligne (sans remplacement de poteau de ligne) ou un ajout de poteaux de branchement	Qualification, Ingénierie, Raccordement
282	Raccordement monophasé aérien <= 600A aérien polyphasé	
	Raccorder sur la ligne aérienne : à une tension polyphasée, une nouvelle entrée électrique mesurée de capacité nominale <= 600 ampères inclus, qui nécessite une modification de ligne ou un ajout de poteaux de branchement	Qualification, Ingénierie, Raccordement, Travaux Aériens
290	Raccordement modifications <= 200 A aérien monophasé <= 5 compteurs	
	Raccorder sur la ligne aérienne : à une tension monophasée, une nouvelle entrée électrique mesurée de capacité nominale <= 200 ampères <= 5 compteurs inclus requiert une modification de ligne BT ou MT, sans poteau, mais peut nécessiter un ajout de poteaux de branchement	Qualification, Ingénierie, Raccordement, Travaux Aériens, Pontage
292	Raccordement modification polyphasé <=200A aérien monophasé <=5 compteurs	
	Raccorder sur la ligne aérienne : à une tension monophasée, une nouvelle entrée électrique mesurée de capacité nominale <= 200 ampères <= 5 compteurs inclus requiert un prolongement de ligne MT et/ou peut nécessiter une modification de ligne MT et/ou un remplacement de poteau de ligne MT	Qualification, Ingénierie, Raccordement, Travaux Aériens, Pontage
292	Raccordement polyphasé 201 à 800A aérien monophasé	
	Raccorder sur la ligne aérienne : à une tension monophasée, une nouvelle entrée électrique mesurée de capacité nominale 201 à 800 ampères inclus requiert un prolongement de ligne et/ou peut nécessiter une modification de ligne et/ou un remplacement de poteau de ligne	Qualification, Ingénierie, Raccordement, Travaux Aériens, Pontage
294	Raccordement polyphasé <=600A aérien polyphasé	
	Raccorder sur la ligne aérienne : à une tension polyphasée, une nouvelle entrée électrique mesurée de capacité nominale <= 600 ampères inclus requiert un prolongement de ligne et/ou peut nécessiter une modification de ligne et/ou un remplacement de poteau de ligne	Qualification, Ingénierie, Raccordement, Travaux Souterrain, Construction Civil
316	Changement d'entrée 201 à 800 A aérien monophasé	
	Raccorder sur la ligne aérienne : à une tension monophasée, une entrée électrique existante mesurée de capacité nominale de 201 à 800 ampères inclus qui peut nécessiter une modification de ligne (sans remplacement de poteau de ligne) ou un ajout de poteaux de branchement	Qualification, Ingénierie, Raccordement
340	Changement d'entrée <= 600 A aérien polyphasé	
	Raccorder sur la ligne aérienne : à une tension polyphasée, une entrée électrique existante mesurée de capacité nominale <= 600 ampères inclus qui peut nécessiter une modification de ligne ou un ajout de poteaux de branchement	Qualification, Ingénierie, Raccordement, Travaux Aériens, Pontage
440	Déplacement ou enlèvement de réseau aérien à la demande d'un client	
	Déplacer ou enlever la ligne aérienne à la demande d'un client (exclusivement branchements)	Qualification, Ingénierie, Travaux Aériens, Pontage
460	Travaux près des lignes électriques mesurés	
	Déplacer, enlever, rehausser, relier des conducteurs de la ligne aérienne afin de sécuriser les travaux près des lignes électriques mesurées	Qualification, Ingénierie, Travaux Aériens
461	Travaux près des lignes électriques mesurés	
	Déplacer, enlever, rehausser, relier des conducteurs de la ligne souterraine et du aérienne afin de sécuriser les travaux près des lignes électriques mesurées	Qualification, Ingénierie, Travaux Aériens, Pontage

Alors que l'indicateur *taux de raccordement simple en aérien* mesure de façon homogène la même nature de tâches, à terme le nouvel indicateur présentera les taux de respect d'un amalgame hétérogène et sans relation évidente entre elles.

APCHQ
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec

RELATIVEMENT AUX INDICATEURS

En 2014, L'APCHQ s'opposait au retrait du *Taux de réalisation des demandes de raccordement dans les délais convenus.* La Régie approuvait cette recommandation.

Depuis ce temps, en deux ans :

- **Délai moyen de raccordement simple en aérien ;**
- **Taux de respect de la date de livraison pour les demandes à intervenants multiples ;**
- **Délai moyen de prolongement réseau aérien / Délai attente client ;**
- **Délai moyen de prolongement réseau souterrain / Délai attente client**

Révision des indicateurs en collaboration avec les intervenants et non dans le cadre du processus règlementaire.

APCHQ
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec

RELATIVEMENT AUX PERFORMANCES

DEMANDES D'ALIMENTATION

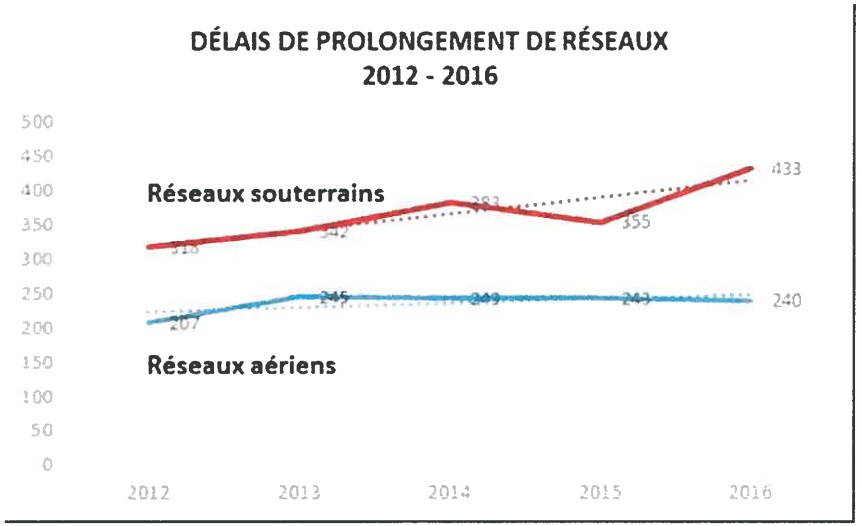

Décision D-2016-033 :

« La Régie constate qu'à court terme, le Distributeur doit remédier à l'augmentation des délais de prolongement de réseaux, notamment en aérien. »

Le délai des demandes en aérien sont demeurés relativement stables alors que ces délais en souterrain ont augmenté de 21%.

APCHQ
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec

RELATIVEMENT AUX PERFORMANCES

PROLONGEMENTS DE RÉSEAUX– DÉLAIS NETS

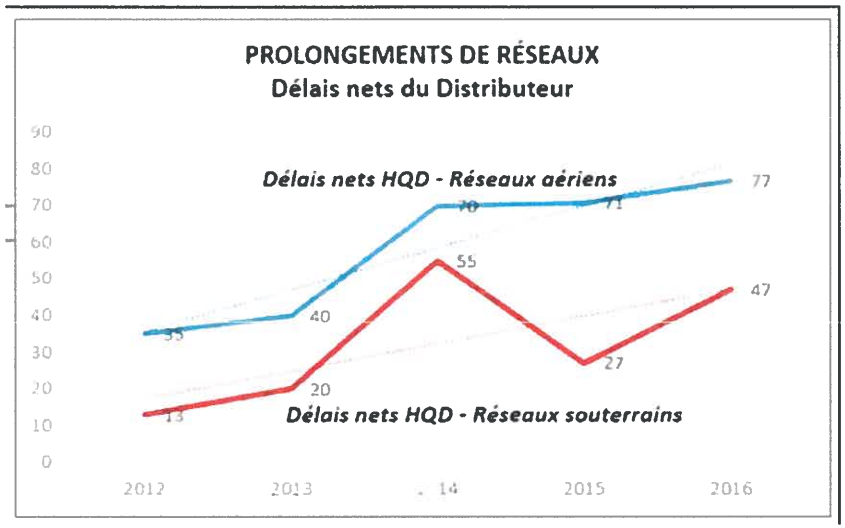

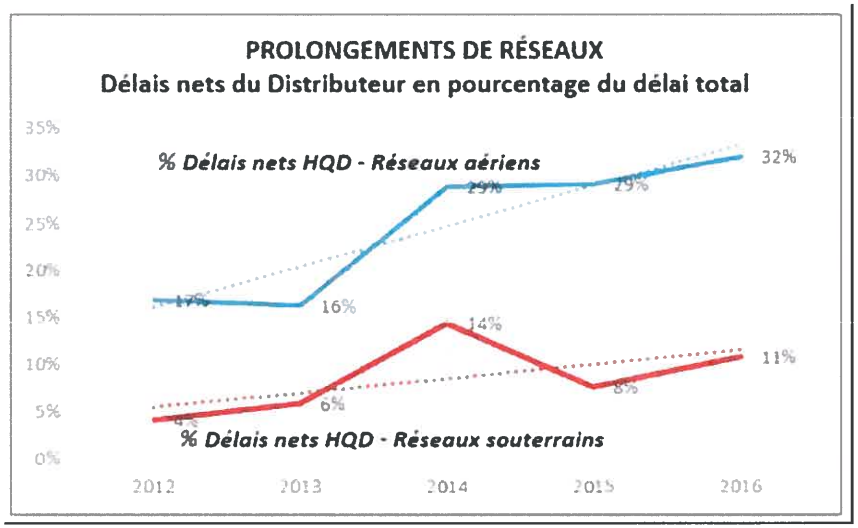

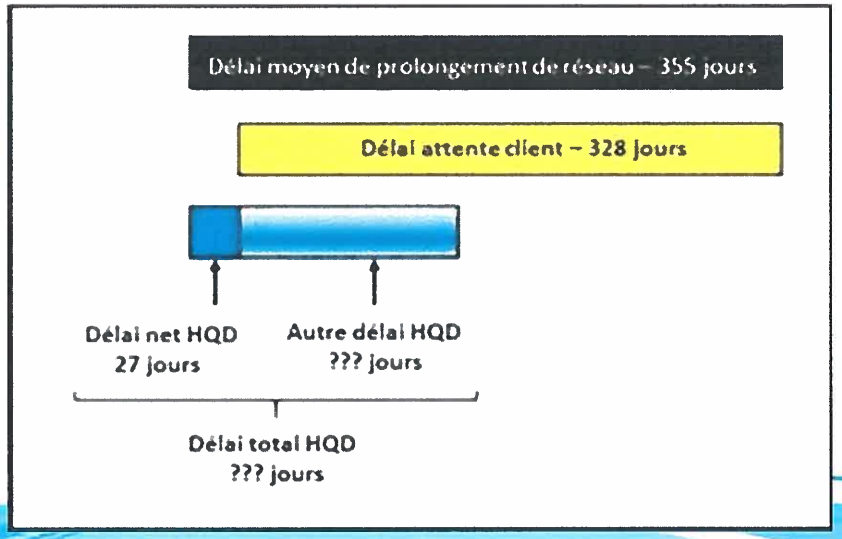

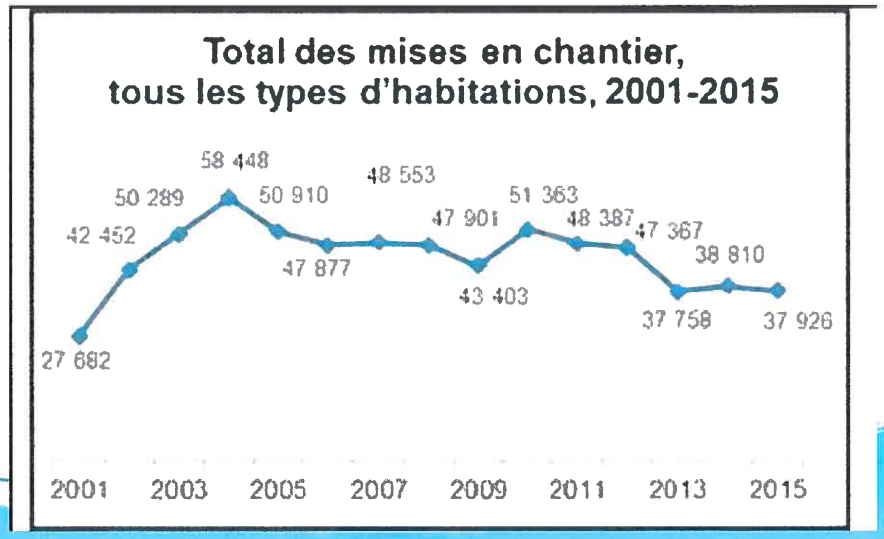

APCHQ
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec

RELATIVEMENT AUX PERFORMANCES

TAUX DE RESPECT DE LA DATE DE LIVRAISON POUR LES DEMANDES À INTERVENANTS MULTIPLES

TABLEAU R-2.1.3 :
TAUX DE RESPECT DE LA DATE DE LIVRAISON À LA 1RE ET 2E DATES

	à la 1re date	à la 2e date	Total
au 30 juin 2016	68%	22%	90%
2015	44%	11%	55%
2014	43%	13%	56%
2013	51%	14%	65%

Le sondage réalisé par Ad Hoc Recherche en 2014 mentionnait que pour 74 % des membres de l'APCHQ sondés, les dates convenues avec le Distributeur n'étaient pas respectées.

Depuis 2013, la première date convenue n'est pas respectée dans un cas sur deux.

APCHQ
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation no 1 :

Rejeter la proposition du Distributeur d'introduire l'indicateur *Taux de respect de la date de livraison pour les demandes à intervenants multiples*.

Recommandation nos 2 à 4 (Résumé):

Demander au Distributeur de mettre sur pied un groupe de travail multipartite sur :

- **le développement d'indicateurs de performance et de mesure de la satisfaction ;**
- **Ainsi que sur la performance des processus associés aux prolongements de réseaux et aux demandes de raccordements ;**

et de déposer ses recommandations lors du prochain dossier tarifaire.

APCHQ

Association des professionnels
de la construction et de
l'habitation du Québec